



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 27 juin 2025
Nombre de conseillers présents : 30	
Nombre de suffrages exprimés : 37 dont : 7 pouvoirs	

SÉANCE DU 08 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Artonne.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Emmanuelle DE CASTRO, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Bernard MANILLERE, Pascale MORIN, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Guylaine DUMARCHEY (suppléante de Gilles MAS), Jean-Jacques MATHILLON

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Luc CHAPUT, Marc CARRIAS a donné pouvoir à Fabienne GASTON, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Matéo MOREL a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Rémy PETOTON a donné pouvoir à Claude DENIER

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Loïc CHATARD, Gilles MAS

Absents :

Guillaume LAURENT, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Stéphane HOUSSIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2025_124 : GEMAPI – Cofinancement du poste d'animateur du projet de territoire de gestion de l'eau (PTGE) du SAGE Allier Aval

Domaines de compétences par thèmes - Environnement

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Considérant le courrier du SAGE Allier Aval en date du 26 mai 2025 sollicitant une participation au financement du poste d'animation 2025-2028 du PTGE Allier Aval,

Le projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) vise à définir à l'échelle du bassin versant un programme d'actions en faveur d'une gestion quantitative durable et équilibrée des ressources en eau. Pour assurer le suivi de la démarche collective engagée depuis 2020, il est nécessaire de maintenir la continuité du poste d'animation du PTGE sur la période 2025-2028.

Au regard des compétences de la communauté de communes Plaine Limagne en matière d'eau potable, de gemapi et d'aménagement de développement local, le SAGE Allier Aval sollicite une aide financière pour ce poste d'animation PTGE.

Pour la période 2025-2028, le coût total prévisionnel pour l'animation de la démarche du PTGE Allier aval est de 240 536 €. Des co-financements de l'agence de l'eau Loire Bretagne, du conseil départemental du Puy-de-Dôme sont attendus à hauteur de 85 %. Les EPCI sont sollicités pour participer aux 15 % restants selon une clé de répartition se référant :

- d'une part à la proportion de la surface de l'EPCI dans le périmètre total du bassin Allier Aval,
- d'autre part à la portion de DGF des habitants de l'EPCI concernés par le bassin Allier Aval.

Pour Plaine Limagne, le montant sollicité pour la période 2026 à 2028 s'élève à 6 711 €.

Il est proposé au conseil communautaire de participer au financement du poste d'animation du PTGE du SAGE Allier Aval pour la période 2026-2028.

→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide d'autoriser à la participation au financement du poste dans les conditions définies ci-avant.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 17 juillet 2025

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement

Le secrétaire de séance,

Stéphane HOUSSIER

Signé électroniquement